



Cabri Habitat réhabilite ses logements de l'avenue Corneille (ci-dessus) mais aussi de la barre Camus.

La réhabilitation sur les rails

rénovation urbaine

A Camus-Corneille, Cabri Habitat lance en mars 2009 les travaux sur 240 logements, dans le cadre de la rénovation urbaine. « Une réhabilitation lourde », précise Georges Bellour, directeur général de l'Office. Elle est également très attendue des habitants. Construit dans les années 60, l'ensemble n'a depuis jamais bénéficié de travaux significatifs. L'aspect extérieur comme la qualité de vie à l'intérieur des logements seront nettement améliorés.

Le programme, qui a fait l'objet de réunions publiques et questionnaires pour répondre au mieux aux attentes des locataires dans le budget imparti, vise différents objectifs : le confort intérieur ; la réduction de la consommation d'énergie ; une meilleure acoustique ; la mise en sécurité ; la rénovation des parties communes et du

bâti. A l'intérieur des logements, les efforts porteront principalement sur les fenêtres et portes de palier, sur l'électricité, les salles de bains, cuisines et toilettes.

Dans les parties communes, mises aux normes, peintures, isolation sont programmées.

A l'extérieur, Cabri Habitat refait les façades (et l'isolation extérieure au nord), les gouttières, et propose un traitement plus esthétique des balcons. Corneille, en bordure de la RN12, bénéficiera de mesures acoustiques renforcées. Enfin rappelons que deux cages d'escalier de la barre Camus seront déconstruites, afin d'ouvrir et aérer l'ensemble Camus-Corneille.

Le chantier débutera en mars. Le groupement Eiffage Construction / Botrel commencera par réaliser l'appartement témoin au 1^{er} étage du 53 avenue Corneille. Cabri Habitat a souhaité que l'entreprise nomme une médiatrice : Anne-Marie

Grosselin se tiendra à la disposition des locataires pour traiter les problèmes liés aux travaux et un numéro vert (gratuit) sera mis en place. La durée d'intervention par logement est évaluée à 15 jours, échelonnés sur 3 semaines. Au total, l'ensemble du chantier est prévu sur une durée de 16 mois. Le coût de cette réalisation est de 6,4 M€. Le financement est assuré par Cabri Habitat, l'ANRU, le Conseil général, Saint-Brieuc Agglomération avec une subvention EDF.

A l'Europe et la Croix Saint-Lambert

Les prochaines opérations de réhabilitation dans le cadre de l'ANRU concerneront les 394 logements de l'Europe et les 392 appartements des bâtiments bas de la Croix Saint-Lambert, l'objectif étant de démarrer avant fin 2009.

Parallèlement, Cabri Habitat relance ses appels d'offres sur différents programmes de constructions neuves. Ces derniers s'étaient révélés infructueux en 2008.

Voilà pour l'aspect habitat de la rénovation urbaine. La Ville entame en 2009 l'aménagement d'espaces publics, en premier lieu sur la Plaine de Balzac, dans le cadre de la profonde restructuration des quartiers qu'elle a engagée. Les travaux y commenceront au premier trimestre.

Parallèlement, avec les structures de quartiers et en s'appuyant sur les deux adultes relais qu'elle a recrutés, elle entame tout un travail d'accompagnement des habitants.



Des réhabilitations hors ANRU

Cabri Habitat aura 1126 logements à réhabiliter dans le cadre de l'ANRU. « Nous ne délaissions pas pour autant les autres logements. Nous entamons en février/mars 2009 une réhabilitation lourde de la barre rue Ferdinand de Lesseps (notre photo), qui représente 50 logements », précise M. Bellour. Elle sera du même niveau que celle de l'avenue Corneille, avec là aussi une protection acoustique renforcée par rapport à la RN 12. C'est dans ce bâtiment que sera implantée une maison relais pour 20 familles accompagnées par la structure sociale ADALEA.

culture

Horaires élargis. La bibliothèque du centre ville propose désormais des horaires élargis notamment le midi. Ils permettront à celles et ceux qui travaillent dans le secteur de profiter de leur pause pour se nourrir l'esprit en allant chercher un livre ou un DVD. Les usagers gagnent aussi une demi-heure les jours de marché. La bibliothèque est ouverte le mardi de 12h30 à 18h30 ; le mercredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 ; le jeudi de 13h30 à 18h30 (espace jeunesse à partir de 16h30), le vendredi de 13h30 à 18h30 ; le samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Rappelons également que les abonnements dans les bibliothèques (centre-ville, mais aussi Croix Saint-Lambert et Cesson) sont gratuits depuis un an pour les Briochins, ceux qui travaillent ou étudient à Saint-Brieuc. Cette politique vise à mettre la culture et la connaissance à la portée du plus grand nombre. Elle fait l'objet d'une large campagne de communication.



Des ateliers collectifs, une des activités du Relais Parents Assistantes Maternelles.

Le relais, un service apprécié

petite enfance

Ce jour là, Mireille, Brigitte et Katell sont venues avec les enfants dont elles s'occupent au Relais Parents Assistants Maternels. Elles font de la pâte à sel, guidées par Françoise Lavanant qui anime cette structure créée il y a 5 ans. L'atelier profite aux petits, ravis de pratiquer des activités avec d'autres bambins. Mais il séduit aussi ces femmes qui exercent à domicile. « Depuis que le RPAM a été mis en place, nous faisons plus de sorties collectives par exemple à la Toupie, à la ferme de la Ville Oger. Il faut dire que la ville offre de nombreuses structures ». Ces loisirs partagés leur offrent des temps de rencontre et d'échanges. A ce titre, Mireille et Brigitte apprécient en particulier les séances d'informations sur des thèmes aussi divers que la propreté, la psychomotricité,

les premiers secours... « Nous avons toujours des choses à apprendre. Nous sommes demandeuses, d'autant plus que notre métier n'est pas encore suffisamment reconnu. » Françoise Lavanant s'attache ainsi à « accompagner les assistantes maternelles indépendantes dans leur professionnalisation. » Sur les 240 que compte Saint-Brieuc, 40 à 50 suivent régulièrement les activités. Les parents peuvent également bénéficier de ses services. Elle les informe, les conseille, les oriente. Enfin, ce n'est pas sa mission la plus fréquente, mais cela peut lui arriver de faire de la médiation entre les parents employeurs et les assistantes maternelles. Le RPAM marquera son anniversaire par une animation pour les habitués. Le public aura aussi l'occasion de découvrir ce service en soirée. ■

• RPAM, 02 96 78 93 39,
flavanant@mairie-saint-brieuc.fr



action sociale

Un microcrédit pour les personnes en difficulté. Les personnes qui rencontrent des difficultés financières ont bien souvent du mal à obtenir un prêt bancaire, ce qui ne les empêche pas d'avoir à faire face à des dépenses. D'où le coup de pouce du Centre communal d'action sociale (CCAS), partenaire du Parcours Confiance de la Caisse d'Épargne et de la direction régionale de la Caisse de dépôts : ils mettent en place des microcrédits de 300 à 3000€, au taux du livret A, sur des projets favorisant l'insertion professionnelle, le logement et la santé. Les personnes éligibles sont les bénéficiaires des minima sociaux ou des exclus de l'accès aux prêts. Fabienne Brunel assurera le suivi social du projet au sein du CCAS.

• Contact : CCAS, pavillon Bellescize, place des Droits de l'homme, 02 96 62 55 40

travaux

Rue Saint-Guillaume. ERDF doit procéder à des travaux sur son réseau d'électricité rue Saint-Guillaume, à compter de mars ou avril pour une durée de quatre mois et demi. La Ville en profitera pour intervenir sur les branchements d'eau en plomb. Durant toute la durée du chantier, les commerces de la rue piétonne resteront accessibles.



eau

Dur hiver pour les canalisations

Gel, dégel : fin décembre, début janvier, les conditions climatiques et notamment les amplitudes thermiques ont mis les canalisations briochines à rude épreuve, entraînant ruptures et remontées d'eau rue de Bretagne ou de Trégueux et ailleurs. Les agents du service des eaux ont été sur la brèche des journées et nuits durant, pour localiser les problèmes, creuser puis atteindre les conduites tout en prenant garde aux réseaux de gaz et électricité, réparer à l'aide d'un manchon ou en posant un raccord. L'ensemble des agents se mobilise dans ces périodes particulières, sans compter les heures pour réduire au maximum la gêne des usagers. Le réseau de canalisation date d'après-guerre et des années 70. Il existe un programme annuel de remplacement correspondant à 1% du patrimoine. ■

Comment renforcer l'enseignement supérieur à Saint-Brieuc ?

formation

En octobre 2007, la Ville de Saint-Brieuc est retenue pour une expérimentation de la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT) sur le thème « Enseignement supérieur et insertion professionnelle, vers l'élaboration d'une politique de site ». Sur 20 villes moyennes témoins sollicitées, 9 placent sur ce même sujet.

Derrière cet intitulé se cache une vraie démarche de diagnostic des potentialités du site briochin, qui figure parmi la centaine de sites secondaires en France en matière d'enseignement supérieur. C'est dire si la concurrence est réelle entre les villes moyennes qui constituent un laboratoire des enjeux politiques et des modes de gouvernance de l'aménagement du territoire contemporain !

Un premier rapport a été présenté le 10 décembre en mairie par Strasbourg Conseil, un cabinet spécialisé, pour mettre au point la méthode de travail avec les différents acteurs locaux : représentants de l'Université et de l'enseignement supérieur en général, des collectivités territoriales, du monde associatif et de l'entreprise.

D'ici à l'été 2009, ce cabinet animera 8 groupes de travail en vue d'élaborer des préconisations



© Gérard Ringenot - Archives Ville

Le Département Génie biologique de l'IUT propose des débouchés dans l'agroalimentaire.

de développement du site de Saint-Brieuc. Comment rendre lisible notre offre de formation ; favoriser les convergences entre activités de recherche pour s'affirmer sur des créneaux ? Comment stimuler les relations entre les entreprises et les établissements supérieurs ; adopter un suivi de l'insertion professionnelle des étu-

dants briochins... ? Autant de questions qui seront abordées pour faire émerger une politique de développement du site briochin, partagée par tous les acteurs, y compris l'État qui s'est engagé à prendre en compte les résultats de l'expérimentation dans la définition de ses politiques nationales. ■

éducation

Grève des enseignants et service minimum

La loi prévoit que la commune est chargée d'organiser un service d'accueil pendant le temps scolaire, lorsque 25 % des enseignants de chacune des écoles déclarent leur intention de participer à la grève. A Saint-Brieuc, le maire a souhaité mettre en place ce dispositif « dans un souci d'une part de garantir un service d'accueil de qualité, d'autre part de respecter le droit de grève des agents de l'Éducation nationale comme de la Ville de Saint-Brieuc ». Il a aussi organisé une concertation avec les syndicats, après les élections professionnelles de novembre, d'où une mise en œuvre effective à partir de janvier.

Pour garantir la qualité de l'accueil, la commune fait appel à des personnes habituées à travailler dans les écoles, dès lors qu'elles ne font pas grève, et non pas à des bénévoles ou agents qui n'auraient pas forcément les compétences requises. L'organisation est complexe. Il s'agit donc d'un « service minimum d'accueil » qui s'apparente davantage à une simple garderie. Il est destiné en priorité, sur inscription préalable, aux parents qui n'auront pas trouvé d'autre solution de garde. Les enfants peuvent être accueillis dans une école autre que la leur, si la Ville est contrainte de prévoir des regroupements. Elle n'a pas forcément la possibilité d'assurer la restauration et l'accueil périscolaire dans tous les cas. Le 29 janvier dernier, ce service minimum a été proposé aux élèves de 26 écoles (sur place dans 17 établissements). 500 étaient inscrits, 160 se sont présentés. ■



© Phovoir

Comment renforcer l'enseignement supérieur à Saint-Brieuc ?

formation

En octobre 2007, la Ville de Saint-Brieuc est retenue pour une expérimentation de la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT) sur le thème « Enseignement supérieur et insertion professionnelle, vers l'élaboration d'une politique de site ». Sur 20 villes moyennes témoins sollicitées, 9 placent sur ce même sujet.

Derrière cet intitulé se cache une vraie démarche de diagnostic des potentialités du site briochin, qui figure parmi la centaine de sites secondaires en France en matière d'enseignement supérieur. C'est dire si la concurrence est réelle entre les villes moyennes qui constituent un laboratoire des enjeux politiques et des modes de gouvernance de l'aménagement du territoire contemporain !

Un premier rapport a été présenté le 10 décembre en mairie par Strasbourg Conseil, un cabinet spécialisé, pour mettre au point la méthode de travail avec les différents acteurs locaux : représentants de l'Université et de l'enseignement supérieur en général, des collectivités territoriales, du monde associatif et de l'entreprise.

D'ici à l'été 2009, ce cabinet animera 8 groupes de travail en vue d'élaborer des préconisations



© Gérard Ringenot - Archives Ville

Le Département Génie biologique de l'IUT propose des débouchés dans l'agroalimentaire.

de développement du site de Saint-Brieuc. Comment rendre lisible notre offre de formation ; favoriser les convergences entre activités de recherche pour s'affirmer sur des créneaux ? Comment stimuler les relations entre les entreprises et les établissements supérieurs ; adopter un suivi de l'insertion professionnelle des étu-

dants briochins... ? Autant de questions qui seront abordées pour faire émerger une politique de développement du site briochin, partagée par tous les acteurs, y compris l'État qui s'est engagé à prendre en compte les résultats de l'expérimentation dans la définition de ses politiques nationales. ■

éducation

Grève des enseignants et service minimum

La loi prévoit que la commune est chargée d'organiser un service d'accueil pendant le temps scolaire, lorsque 25 % des enseignants de chacune des écoles déclarent leur intention de participer à la grève. A Saint-Brieuc, le maire a souhaité mettre en place ce dispositif « dans un souci d'une part de garantir un service d'accueil de qualité, d'autre part de respecter le droit de grève des agents de l'Éducation nationale comme de la Ville de Saint-Brieuc ». Il a aussi organisé une concertation avec les syndicats, après les élections professionnelles de novembre, d'où une mise en œuvre effective à partir de janvier.

Pour garantir la qualité de l'accueil, la commune fait appel à des personnes habituées à travailler dans les écoles, dès lors qu'elles ne font pas grève, et non pas à des bénévoles ou agents qui n'auraient pas forcément les compétences requises. L'organisation est complexe. Il s'agit donc d'un « service minimum d'accueil » qui s'apparente davantage à une simple garderie. Il est destiné en priorité, sur inscription préalable, aux parents qui n'auront pas trouvé d'autre solution de garde. Les enfants peuvent être accueillis dans une école autre que la leur, si la Ville est contrainte de prévoir des regroupements. Elle n'a pas forcément la possibilité d'assurer la restauration et l'accueil périscolaire dans tous les cas. Le 29 janvier dernier, ce service minimum a été proposé aux élèves de 26 écoles (sur place dans 17 établissements). 500 étaient inscrits, 160 se sont présentés. ■



© Phovoir

Circulation et stationnement modifiés autour des Champs

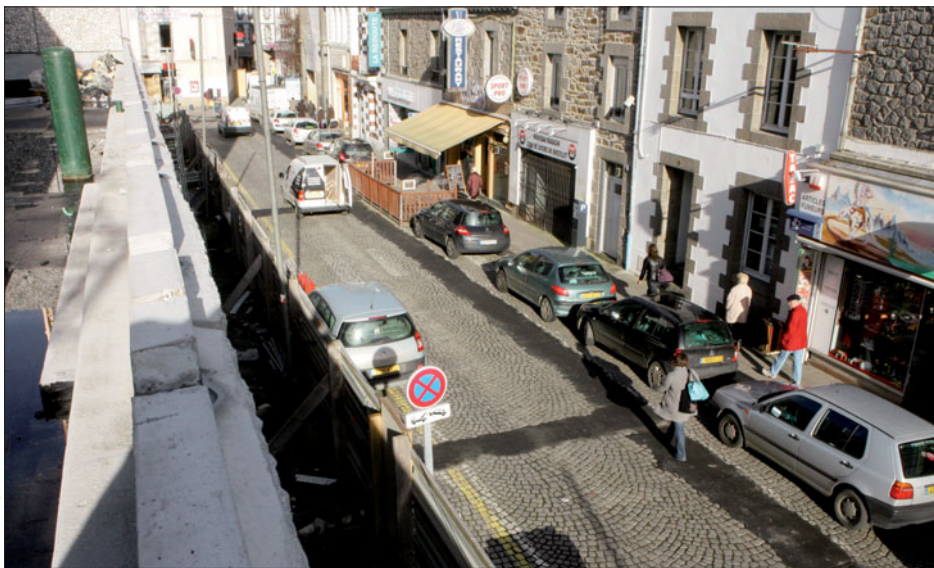
centre-ville

L'aménagement des abords des Champs occasionne des modifications de circulation indiquées sur les panneaux de chantier au fur et à mesure du déroulement des travaux. La priorité de la Ville a été de «conserver l'accessibilité des commerces», précise Alain Cadec, maire adjoint. D'où un découpage en différentes phases : rue Sainte-Barbe entre la rue Gal Leclerc et la rue Saint-François jusqu'en avril ; de fin avril à juillet, rue Saint-François ; de juillet à fin septembre, la portion de la rue

Sainte-Barbe comprise entre la rue Gal Leclerc et la rue des Lycéens Martyrs*.

La seconde modification porte sur la place Allende qui sera transformée en jardin public. Le stationnement y est supprimé à compter du mois de mars. Les automobilistes se reporteront sur les autres parkings... Avec les Vitrines, 70 commerçants et professions libérales participent à l'opération «Parking gratuit, ça vous dit ?» En faisant vos achats chez eux, vous bénéficiez d'heures de stationnement offertes. Des autocollants permettent de les identifier.

* Retrouvez le projet détaillé et tous les renseignements pratiques dans le n°4 du «Carnet de Ville».



L'ensemble des commerces reste accessible tout le long du chantier.

Mairie

Wilfrid Deltombe nouveau directeur général des services

Wilfrid Deltombe a pris en décembre ses nouvelles fonctions de Directeur général des services de la Ville de Saint-Brieuc. Il fut le plus jeune secrétaire général de France à 23 ans, à Étaples-sur-mer, 12 000 habitants, un port de pêche du Pas-de-Calais qui s'est tourné vers le tourisme grâce à de nouvelles infrastructures. Il a ensuite rejoint la Bretagne et Concarneau, 20 000 habitants, où il a suivi entre autres la restructuration du centre-ville et la construction d'une salle de sports. A 53 ans, Wilfrid Deltombe poursuit sa carrière de directeur général, une fonction qu'il exerce avec «enthousiasme», dans une ville maritime encore et toujours, affichant plus de 46 500 habitants. Un nouveau challenge pour ce juriste de formation, amateur de littérature : «Je me réjouis de travailler à Saint-Brieuc dont les noms de Louis Guilloux ou Georges Palante portent haut la renommée littéraire et philosophique de la ville».



Wilfrid Deltombe a pris ses fonctions en décembre.

permanences des élus

Le maire et ses adjoints se tiennent à votre disposition, sur R/V auprès de leurs secrétariats.

■ Bruno Joncour

Maire de Saint-Brieuc.

Mardi de 9h30 à 12h, sur R/V au 02 96 62 54 18.

■ Alain Cadec,

1^{er} adjoint en charge de l'environnement, de l'aménagement de l'espace public et du développement durable. Le samedi de 10h à 12h. 02 96 62 54 24.

■ Marie-Claire Diouron,

2^e adjointe en charge du développement, de l'urbanisme, de l'habitat et de la rénovation urbaine. Le jeudi de 16h à 18h. 02 96 62 54 21.

■ Yannick Mayeux,

3^e adjoint en charge de la culture et des relations européennes. Le jeudi de 14h à 17h30. 02 96 62 56 95.

■ Brigitte Blévin,

4^e adjointe en charge des ressources humaines, des relations publiques et de la coopération décentralisée. Le mardi de 14h à 16h. 02 96 62 54 21.

■ Roger Bonnin,

5^e adjoint en charge de la sécurité, du patrimoine et des travaux de proximité. Le vendredi de 10h à 12h. 02 96 62 54 21.

■ Odile Rault,

6^e adjointe en charge de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Le lundi de 10h à 12h. 02 96 62 54 24.

■ Pierre Delourme,

7^e adjoint en charge de l'action sociale, des personnes âgées, des personnes handicapées et des finances. Le mercredi de 14h à 16h. 02 96 62 54 24.

■ Joëlle Le Gagne,

8^e adjointe en charge de la famille, de la petite enfance, de la solidarité et de la santé. Le mercredi de 14h30 à 17h. 02 96 62 54 21.

■ Gérard Blégean,

9^e adjoint en charge des sports et de la jeunesse. Le jeudi de 14h à 17h30. 02 96 62 56 95.

■ Philippe Guéniffey

10^e adjoint en charge de la démocratie locale, de la vie associative, de l'administration générale et des nouvelles technologies. Le vendredi de 14h à 17h30. 02 96 62 56 95.

■ Élisabeth Séité,

11^e adjointe en charge du commerce, du tourisme et de l'animation de la ville. Le lundi de 14h à 16h. 02 96 62 54 21.